

Le syndrome de Diogène

Le **Syndrome de Diogène**, un trouble du comportement caractérisé par l'accumulation compulsive d'objets, est en nette augmentation à Paris

.Le mardi 9 juillet 2024 , le Conseil de Paris a voté une mesure pour une meilleure prise en charge de cette pathologie.

Le syndrome de Diogène, qui touche en France environ **1 personne sur 2.000**, est souvent associé à une négligence extrême de l'hygiène personnelle et de l'environnement. Mais qui est vraiment concerné ?

Essentiellement, les personnes âgées sont touchées .

En 2023, le Service technique de l'habitat (STH) de la Ville de Paris a recensé 133 situations d'incurie prises en charge.

Plus de la moitié concernent des personnes avec une pathologie comme la maladie d'Alzheimer. La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) a comptabilisé pour sa part 145 signalements spécifiques liés à un syndrome de Diogène, contre 107 en 2022.

Risques d'incendies et d'effondrement

Ce syndrome a des conséquences en matière de salubrité et de sécurité .

À commencer par les risques incendies. « les sapeurs-pompiers observent une situation Diogène dans les départs de feu : les incendies pouvant être provoqués par une **installation électrique défectueuse d'un logement d'une personne Diogène, ou être accéléré en raison de l'entassement** ».

S'yajoutent des problèmes de salubrité publique : nuisances olfactives, présence

de nuisibles, risques d'effondrement ... Les personnes concernées peuvent souffrir de conséquences médicales nombreuses parmi lesquelles des problèmes de **dénutrition ou d'infections**.

De nouveaux moyens pour accentuer la prise en charge

Des dispositifs ont été mis en place par les acteurs publics, et notamment la Ville de Paris. Recrutement d'un infirmier psychiatrique au sein du STH, prise en charge psychologiques et psychiatriques par des équipes mobiles, mise à disposition de logements relais pendant les travaux de désencombrement...

La Ville de Paris va plus loin : une étude menée en collaboration avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France va être réalisée pour évaluer la prévalence du syndrome de Diogène et son évolution sur le territoire parisien.

L'accent va être mis sur la sensibilisation du grand public privé et professionnel, pour apprendre à détecter la présence d'une personne atteinte de ce syndrome et comment réagir. Les personnes aidantes seront accompagnées sur cette problématique à la Maison des aînés et des aidants. Un réseau de « sentinelles » va émerger : gardiens d'immeubles, propriétaires, voisins, **syndics, artisans, professionnels de santé peuvent être témoins de situations d'incurie et ont un rôle d'alerte à jouer**.

Une fois une situation détectée, la prise en charge est primordiale via la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire autour des personnes Diogène tout au long de leur parcours de soin.

sources : actu.fr , Mairie de Paris